AR Prefecture
043-200073401-20240613-2024046-DE
Reçu le 20/06/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 046**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 03/06/2024

Membres en exercice : 43 présents : 22 Votants : 25 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 25

SÉANCE du 13 Juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi onze avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Roudil Aymeric, Devidal Joel, Chorliet Christian, Fargier Jean-Marc, Dunand-Grgic Dominique, Bonnet Raphaël, Bresselle Pierre, Mauté annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Cabanes François, Mourlevat Marie Agnès, Ferret André, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Veysset Marie Christine à Mourlevat Marie Agnès, Miramand Christine à Abrial Raymond

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : Délégation au président (déclaration d'intentions d'aliéner)

Dans un souci d'efficacité et de réactivité de la communauté de communes, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président l'attribution complémentaire suivante :
Signature des DIA (déclarations d'intention d 'aliéner) conformément à la délibération 2024.03 instaurant le droit de préemption urbain limitant l'exercice de ce dernier par la communauté de communes aux zones Uy correspondant aux zones d'activités

Comme pour les autres délégations il est prévu qu'en cas d'empêchement du président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant.

Le Président rendra compte, lors de chaque réunion du conseil communautaire, des décisions qu'il a prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (article L.5211-10 du CGCT)

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire valide l'ajout de cette délégation.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL Haute Loire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme